

20/04/2023



La pollution de l'air en Europe fait 700.000 morts par an et plus de 48.000 en France ! Le constat est clair et limpide, la pollution de l'air sous toute ces formes à un impact réel et concret sur la vie et la santé des citoyens !

Au sein des Enceintes Ferroviaires souterraines (EFS), **la pollution chimique de l'air est dominée par la problématique des particules**, notamment celle des particules fines (PM10), très fine (PM2.5) et ultrafines.

Il s'agit de particules qui pénètrent dans l'appareil respiratoires, capable de se déposer au niveau des alvéoles pulmonaires pour les particules les plus fines. **Ces particules sont en grandes majorités des métaux, du carbone, des poussières minérales (silice) et proviennent majoritairement du freinage des trains** et du brassage de l'air au passage de ces derniers, auquel s'ajoute la pollution ordinaire.

L'entreprise, depuis de nombreuses années effectue **des relevés sur le réseau et les résultats sont sans équivoque**, **la concentration en particules est en moyenne 2 à 3 fois plus élevée qu'à l'extérieur avec des pics bien plus alarmant durant les heures de pointes !** Pour rappel un francilien passe en moyenne 1 à 2h dans les transports, un agent RATP 7 ou 8 heures... (sans ses propres trajets).

L'ensemble des agents travaillant sous tunnel ont déjà constaté les nombreux nuages de poussières à plusieurs endroits du réseau ou pendant les périodes de travaux, l'odeur du freinage des anciens matériels roulant, la vétusté des ventilateurs ramenant parfois plus de poussières qu'il n'en éjecte vers l'extérieur ou **encore le mouchoir noir après leur journée de travail tout simplement...**

Il est temps que l'entreprise, la région et l'Etat **prennent conscience de l'inquiétude des agents de la RATP, des alertes constantes de l'UNSA GROUPE RATP** et des remontées alarmantes des différentes associations ! **Le législateur doit statuer à travers une loi sur des normes précises et acceptables sur les particules fines** en se basant entre autre sur les recommandations de l'organisation mondial de la santé (OMS), référence en la matière, comme nos gouvernants ont parfaitement su le faire durant la crise COVID !

